F934 5-

DECEPTIONS D'AMOUR D'UN LIBERAL

J'ai aimé Laurier....jusqu'à la marine
et jusqu'à la marine impériale.

F5012
1910
D292

Librairie G. P. MAISONNEUVE
32, Rue de Grenelle, PARIS - VIIe

The EDITH *and* LORNE PIERCE
COLLECTION *of* CANADIANA

Queen's University at Kingston

16 octobre 1910.

Bleu, rouge ou nationaliste, peu nous importe, ce qu'il nous faut dans un comté de citoyens libres, c'est un représentant libre.

Bleu, rouge ou nationaliste, peu nous importe, ce qu'il nous faut, quand les droits de la nation, droits si chèrement acquis, sont menacés, c'est un défenseur des droits de la nation.

Bleu, rouge ou nationaliste, peu nous importe, ce qu'il nous faut, quand un gouvernement responsable au peuple veut, sans même daigner consulter l'opinion populaire, embarquer Baptiste sur le Niobé ou le Rainbow, ce qu'il nous faut, c'est un candidat protestataire, un anti-marinier.

Concitoyens qui lirez ces quelques lignes écrites avant même que les aspirants à vos suffrages aient posé leur candidature, sachez qu'elles sont dictées par le sentiment d'un patriotisme le plus large, le plus pur aussi.

Celui qui ose vous parler à cette heure douloureuse de notre histoire, c'est un des vôtres, un enfant de votre comté, un fils du sol, un travailleur de la terre canadienue.

Me demandez-vous de vous faire ma profession de foi politique ; la voici franche et nette : J'ai cinquante ans passés et j'ai toujours méprisé les mesquineries, la bassesse parfois de nos discussions électorales, pour m'attacher à la parole du maître.

Mercier, son patriotisme et son courage, ont toujours fixé mon admiration et mon vote.

Laurier et son verbe d'argent, annonçant à des frères la prospérité de la patrie, avec l'acquisition de libertés plus grandes encore, n'ont jamais cessé d'aller droit à mon cœur.

1910
D292

Aussi bien, ai-je voulu que ces deux grandes figures présidassent à toutes les fêtes intimes du foyer familial, et sur le vieux pan de mur, témoin de nos repas frugaux, à coté du Christ, Mercier à droite et Laurier à gauche, sont attachées les images de ceux qu'à mes enfants, je désignais comme les deux plus grands canadiens nés en terre d'Amérique.

Combien de fois les ai-je regardées avec amour, les têtes fascinatrices de mes chefs politiques ! combien de fois les ai-je interrogées ces lèvres aimées d'où rayonnaient la sagesse et la lumière et d'où s'échappait, pour venir réchauffer mon âme fatiguée et endolorie, la parole enflammée de l'amour de la patrie canadienne ! Mercier est dans sa tombe. C'est la dernière demeure des grands et des petits. Seulement, pendant que ces derniers sont bien morts, les autres, les grands, les héros vivent toujours glorieux et impérissables, dans le cœur et dans le souvenir constant des générations à venir.

Laurier n'est pas mort. Il y a quelques années, des voix ennemies annonçaient que Laurier était mourant. Et moi j'étais triste comme la mort, en lisant cette nouvelle. Voyez-vous, on ajoute si facilement foi dans un malheur que l'on redoute. Mais Laurier était bien vivant encore, et je l'aimais. Ni 1896 et les écoles de l'Ouest, ni 1900 et 1904 et les écoles de l'Alberta et de la Saskatchewan, ni 1906, 1907, 1908, 1909 et le flot immonde d'une immigration de misérables déversés sur le pays, ni des libertés amoindries, ni des droits sacrifiés, ni rien de rien, n'avaient pu, un brin seulement, diminuer les espérances que j'avais placées en la parole de mon chef. Combien de ois me suis-je pendu au portrait de mon Laurier, le Laurier du vieux pan

de mur de mon humble chaumière, le Laurier mis au côté du grand crucifix pour qu'il lui fit un rempart de sa personne invincible et toujours victorieuse. Combien de fois lui ai-je parlé à mon chef, seul à seul, avec lui dans le silence ! Combien de fois m'a-t-il consolé des injures que lui lançaient des compatriotes l'accusant de sacrifier à sa vaine gloire, les droits sacrés des catholiques. Avec quelle fierté, avec quelle confiance, j'acceptais la réponse qu'il me donnait par l'organe du *Soleil* et de la *Presse* : " Laurier n'a pu faire davantage. Il lui fallait ou céder ou tomber " . . . . . Et quand des amis, inquiets eux aussi, sentant passer sur nous comme un vent de tragédie nationale, venaient causer, le soir, à l'heure où le mystère descend avec la nuit, quand ces amis me demandaient : Eh bien que t'a-t-il répondu ton Laurier qui parle ? Je leur rétorquais, victorieux, l'excuse du maître. Et tous de répondre bien haut, bien haut, dans un cri de triomphe, aux insultes des frères : Mieux vaut cent fois un Laurier qui nous sacrifie, "parce-qu'il nous aime", qu'un Borden qui nous vendrait parce qu'il nous hait.

Mais non, Laurier ne pouvait mourir sitôt et les voix qui prédisaient son déclin mentaient effrontément. Laurier mourir déjà ! Mais c'eût été sa gloire qui se fût couchée au tombeau avec lui. Il nous semblait que le maître, avant de s'en aller, ferait au moins un acte éclatant de bravoure et de courage, qu'il donnerait un grand coup, et de l'avant cette fois. Oui nous nous étions bercés de l'espoir qu'un Laurier reprendrait avant de s'éteindre ce que la nécessité de garder le pouvoir lui avait arraché, C'était fou peut-être, c'était insensé, mais dites si c'était indigne d'un patriote ?

Et depuis, Laurier, j'allais dire "le traître" tant ma douleur est cuisante, a lâché, lâché. . . . Il n'a rien tenté pour laver notre

honte et notre défaite, et comme l'on dit dans les livres de loi, il n'a rien répété, rien. . rien que "son grand amour pour ses compatriotes". Celui-là il l'a gardé, aussi "grand" plns incommensurable que jamais ! Et si en 1910, nous nous laissons parquer sur des navires de guerre, dont nous n'avons pas plus besoin. . qu'un chien a besoin de deux queues, il mourra en répétant qu'il "nous aime", le grrrand" chef idolâtré, Il nous aime tel un grrrand pasteur aime ses moutons, sa fortune et sa gloire, il nous aime lui aussi, jusqu'au jour où, avide de mettre un dernier comble à sa vanité, il nous fait conduire à la boucherie pour recevoir la rançon de notre sang, Il nous aime le traître, il nous aime lui, le Laurier de nos espérances à jamais déçues ? . . Eh bien non, il nous aime pas il nous méprise..... et moi je l'ai trop aimé, pour ne pas le haïr.

Ah ! comme il est douloureux le couteau qui nous assassine au nom de l'amour !

Non satisfait d'avoir lâché des libertés garanties par la Constitution, Laurier veut encore nous prendre l'argent de nos enfants, jusqu'au jour néfaste de la guerre, oû l'on prendra avec lui, l'argent péniblement acquis, le sang même de nos entants

Et c'est cette loi néfaste, contre laquelle nous abritait l'acte constitutionnel, loi de droits acquis sacrifiés, loi de sang, loi ridicule s'il en fût jamais une, loi dite de la marine impériale ou de "suicide national", c'est cette loi abominable que Laurier veut, aujourd'hui, par surprise, faire avaler aux électeurs d'Arthabaska. Eh bien non, ça ne mordra pas cette fois ! Laurier répond que l'on a tard de l'accuser de vouloir faire du sang de ses concitoyens la rançon de ses titres et de ses décorations, "Je ne demande pas mieux que d'aller couler mes derniers jours

ans le calme et la paix, loin des misères politiques et près de mes chers compatriotes."

Tant mieux, alors. Qu'il y aille se reposer..... nous n'a-ons que faire de ce qu'il appelle sa gloire et de ce qui fait notre ıalheur et notre honte,

Je suis à jamais séparé de Laurier, et en face des grands érils qui nous ménacent, j'assume personnellement la tâche de ous écrire. Je vous exposerai brièvement, froidement aussi, la érité que les politiciens ne vous disent presque jamais,

Chers amis, la marine que l'on vous a imposée sans vous onsulter est un outrage au droit du peuple, dans un pays cons-tutionnel.

Effectivement, c'est le principe le plus élémentaire de notre onstitution, qu'il faille consulter le peuple lui-même, avant de ısser une loi créatrice de nouvelles obligations constitutionnel-s. Dans notre pays, c'est le peuple qui fait les lois, et les mi-istres ne sont que les exécuteurs des volontés populaires. Donc, ous avons été méprisés, pour ne pas dire trahis.

Et pourquoi nous a-t-on trahis ? Parce que des cambrio-urs ne consultent jamais leurs clients au sujet de l'argent u'ils s'apprêtent à leur extorquer.

Et quelle somme nous a-t-on enlevée ? Pour quel montant essieurs les mariniers, ont-ils hypothéqué nos goussets ?

Mes amis, au dire de M. Laurier, notre marine coûtera 30,000,000, mais il est tout juste, avec l'opinion des experts,

de l'évaluer à $200,000,000. Au reste c'est la contume de tous les gouvernements de dépenser trois et quatre fois plus qu'il ne leur est permis de le faire. Si donc cette marine coûte $200,000,000, la population du Canada étant de 8,000,000 d'habitants, chaque personne habitant la Puissance contribuera $25. Ainsi, un père de famille ayant femme et enfant paiera $75, s'il a quatre enfants, il versera $150, si huit enfants, $250, si dix ou quinze enfants, $300 et $450.

Nous comprenons que les voleurs ne consultent pas celui à qui ils veulent escamoter cette pincée d'argent.

J'ai parlé d'une escroquerie de $200,000,000, ce n'est pres que rien, c'est un allègement au gousset trop richement garn de Baptiste et voilà tout....

Mais le sang de nos enfants, c'est autre chose. Une marin ça mange des millions, mais ça mange aussi de la chair et d sang.

Dieu merci, les Canadiens ne discutent pas à la patri l'appui de leur bras,de leur vie, de leur sang. Ils sont fiers d'alle mourir à la frontière en faisant de leurs corps un rempart à c qui leur tient si chèrement au coeur. Mais d'aller se battr à l'étranger et pour le profit de l'étranger dans des guerres qu l'empire britaunique aura seul déclarées. . . . ? Allons donc sommes-nous un peuple d'esclaves que l'on pousse irrésistible ment à la tuerie, ou sommes-nous un peuple libre ? M. Laurie pris d'une allure guerrière, s'écrie au Monument National "Mais la levée des soldats, pour l'équipement de nos navires d

guerre, sera volontaire. Ceux qui ont encore dans leurs veines un sang généreux marcheront volontairement, les autres nous les laisserons à la maison, avec les femmes et les enfants". Souveraine injure, mes amis, souveraine injure d'un canadien qui n'a jamais senti passer dans ses veines un sang de liberté. Et c'est précisément parce que nous le sentons généreux notre sang, grand notre patriotisme, constante notre loyauté que nous voulons les laisser en liberté. Le sang de l'esclavage n'est pas souvent un sang généreux.

D'ailleurs, et l'on me permettra de le penser, ce n'est ni M. Laurier, ni l'amiral Brodeur, ni le bouillant Rodolphe, qu'advenant une guerre, on verra, les premiers, voler à la défense de l'empire. A cette heure suprême des adieux, cherchant en vain un courage qu'ils n'ont jamais eu, sentant leurs membres fléchir, ils crouleraient, je vous le jure, sous leurs médailles de fer blanc doré.

Mais pour revenir à la question : quand les volontaires auront été coulés à pic dans leurs vieux bâteaux de guerre et que la loi viendra demander à la mère de famille, après le sacrifice de son fils ainé, celui de son mari et son dernier enfant, dites M. Laurier, si la conscription respectera ses larmes et sa douleur ?

Les mariniers suent à s'excuser, et à l'encontre du texte même de leur loi, en dépit des déclarations de M. Laurier commentant cette loi et disant que "chaque foi que l'Angleterre est en guerre le Canada est en guerre", les mariniers et, fait ineffable, M. Laurier à leur tête, les mariniers nous disent que la

marine ne servira qu'à protéger le Canada contre l'envahisseu
Qu'elle farce grotesque, mes amis. Vraiment cet argument n
vaut pas même qu'on s'y arrête. L'envahisseur, d'où peut-
venir ? Il n'y en a qu'un qui soit vraisemblable : ce sont no
voisins : les Etats-Unis. Mais alors, au lieu d'une marine, qu'o
nous bâtisse des forts à la frontière, car c'est par là que l'enne
mi entrera chez nous. Peut-on supposer, à moins d'avoir perd
le sens commun, que les Américains contourneront l'Amerique
et remonteront le fleuve St-Laurent pour le simple plaisir d
couler à pic, d'un pétard, en passant, le Niobé et le Rainbow
C'est une farce, de la bouillie pour les chats.

Mes amis, vous savez que l'ingratitude est monnaie cou
rante parmi les mortels. Maintes fois, nous avons eu la preuv
que M. Laurier a été pour nous un ingrat. Il a abandonné
sans espoir de retour, nos frères de l'Ouest dans la question de
écoles de la minorité. Cette reculade lui en mérita une autre
et nos compatriotes des nouvelles Provinces de l'Aberta et de l
Saskatchewan, ne purent obtenir justice. Il pousse aujourd'hu
l'ingratitude et la lâcheté jusqu'à nous imposer la servitude e
l'esclavage, en nous engageant d'avance sur des navire de guer
re. Mes amis, ce qu'il nous reste à faire, c'est de rompre enfi
avec Laurier et ceux qui le supportent aveuglement : c'est d
repousser avec indignation cette dernière loi, loi monstrueus
autour de laquelle va se faire la présente élection.